



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

LA JOURNÉE MONDIALE DES REFUGIÉS DU 20 JUIN 2020

Nantes, le 19 juin 2020

Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique a visité aujourd'hui le centre Espace formation et l'association Accompagnement Migrants Intergration - AMI à Nantes, dans le cadre de la journée mondiale des réfugiés, en compagnie de Nadine Chaïb, sous-préfète chargée de la Politique de la ville.

Cette journée dont le thème est la langue française et l'insertion professionnelle des réfugiés, a été l'occasion pour Claude d'Harcourt d'aller à la rencontre de réfugiés dont certains sont inscrits dans un parcours de formation linguistique et d'autres déjà employés dans le secteur du maraîchage.

Depuis 2 ans, le gouvernement a posé les bases d'une refondation de la politique d'accueil des primo-arrivants* ainsi que des réfugiés* et a acté la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'accueil et d'intégration, visant à construire une intégration durable dans la société.

De nombreuses actions sont conduites en faveur de l'intégration des réfugiés, marquant le début d'un parcours global d'accompagnement : appropriation de la langue française et des valeurs de la République, renfort de l'accès au logement, à la santé et à l'emploi.

La journée des réfugiés qui a lieu le 20 juin de chaque année est l'occasion de valoriser les actions de terrain et les partenariats soutenus financièrement par l'État.

* **Primo-arrivants** : Etranger admis pour la première fois au séjour en France ou qui entre régulièrement en France entre l'âge de seize ans et l'âge de dix-huit ans révolus et qui souhaite s'y maintenir durablement s'engage dans un parcours personnalisé d'intégration républicaine.

* **Réfugiés** : Etranger persécutés dans son pays et qui ne peut se réclamer de la protection ou bénéficiant de la protection du Haut-commissariat des Nations Unies mais qui ne peut rester dans son pays.

Formation linguistique : clé d'accès vers l'autonomie

En 2019 : **35 % des signataires de CIR*** en Loire-Atlantique étaient des bénéficiaires de la protection internationale (soit 785 sur 2217 CIR signés).

L'OFII (EPA sous tutelle du ministère de l'intérieur) est le principal financeur d'Espaces Formation : **50%**
Nombre de personnes migrantes accueillies en 2019 : **1 725** (sur un total de 4 450)

Nombre de stagiaires présents en formation au 19/06/20 : **200**

Adaptation des formations aux salariés : **cessions le soir et le samedi matin**

Adaptation des formations à la crise du COVID : **dispositif de e-learning**

Le groupe de **13 stagiaires** rencontrés suit une formation obligatoire et financée par l'OFII de **400h** pour l'atteinte du **niveau 1**. Ils possèdent des compétences à l'oral, mais non consolidées à l'écrit.

Selon les profil : **250 et 300h** de formation effectuées / 400h prescrites

Composition du groupe : **10 réfugiés** (dont 2 femmes) – 3 titulaires de titres de séjour "vie privée et familiale" (dont 1 femme)

Origine réfugiés : Soudan – Syrie - Somalie – Erythrée - Irak

Formation linguistique : outil de compréhension du monde professionnel

L'association AMI œuvre en faveur de deux types de public : **demandeurs d'asile et réfugiés**.

Depuis 15 ans : accompagnement global plus de **4 000 migrants de 50 nationalités** différentes.

Accompagnement classique : langue – vivre ensemble – accompagnement vers le travail

Accompagnement complémentaire : contrats personnalisés d'aide à l'intégration

L'Etat subventionne l'association AMI à hauteur de **474 300€** (30 % du montant global du projet AMI-Ties 1 596 221€), au titre de l'appel à projet national « **Intégration Professionnelle des Réfugiés** » du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) :

- pérenniser l'action d'intégration des réfugiés par l'emploi,
- améliorer la qualité de l'accompagnement en professionnalisant davantage l'aide à l'insertion
- élargir le dispositif à une plus grande population de réfugiés.

Le partenariat AMI-Ties est organisé autour de deux secteurs en très forte pénurie de main d'oeuvre :

- les métiers du transport
- les emplois saisonniers dans le maraîchage, en offrant des perspectives d'emplois pérennes

Les **3 binômes rencontrés** sont composés d'un réfugiés/d'un employeur maraîcher Secteurs d'activité : radis, tomates et muguet, aromatiques

Thèmes : conversion de CDD en CDI – installation dans le logement – parité F/H

Origine des réfugiés : Rwanda – Erythrée

* Signataire du CIR : étrangers primo-arrivants de plus de 16 ans, en situation régulière et ayant vocation à résider durablement sur le territoire français.

* PIC "réfugiés" : former 1 million de demandeurs d'emploi (peu ou pas qualifiés) et 1 million de jeunes (éloignés du marché travail) - Répondre aux besoins des métiers en tension dans une économie croissante-Contribuer à la transformation des compétences (transition écologique et numérique)

Préfecture de la Loire-Atlantique Service régional de la communication interministérielle